Paris historique de Charles Nodier. Cloître du Collège de Cluny.

Numéro d'inventaire : 1979.00099
Auteur(s) : Jean-Jacques Champin
Auguste Jacques Régnier
Type de document : image imprimée
Éditeur : Levrault (F.G.) & Bertrand (P.) [] (Paris)
Période de création : 2e quart 19e siècle
Date de création : 1839 (restituée)
Description : gravure de reproduction d'après lithographie page de livre découpée collée sur carton texte imprimée collée page de dr. feuille tachée traces de reliure bord dr. dimensions de la feuille : 220 x 140
Mesures : hauteur : 95 mm ; largeur : 139 mm
Notes : Reproduction du Paris historique : Cloître du Collège de Cluny. - Extrait de l'ouvrage : "Paris Historique. Promenade dans les rues de Paris", par Charles Nodier, chez F.G. Levrault et P. Bertrand, Paris, 1838-1839. [cf. BN] au-dessous du tr. c. : "Régnier del. - Champin lith." Régnier (Auguste-Jacques) : dessinateur et peintre (1787-1860) Champin (Jean-Jacques) : Peintre et lithographe (1796-1860)
Mots-clés : Histoire et mythologie
Bâtiments scolaires : Lycées et collèges d'enseignement général
Filière : Lycée et collège classique et moderne
Niveau : non précisée
Nom de la commune : Paris
Nom du département : Paris
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : n.p.
ill.
Lieux : Paris, Paris

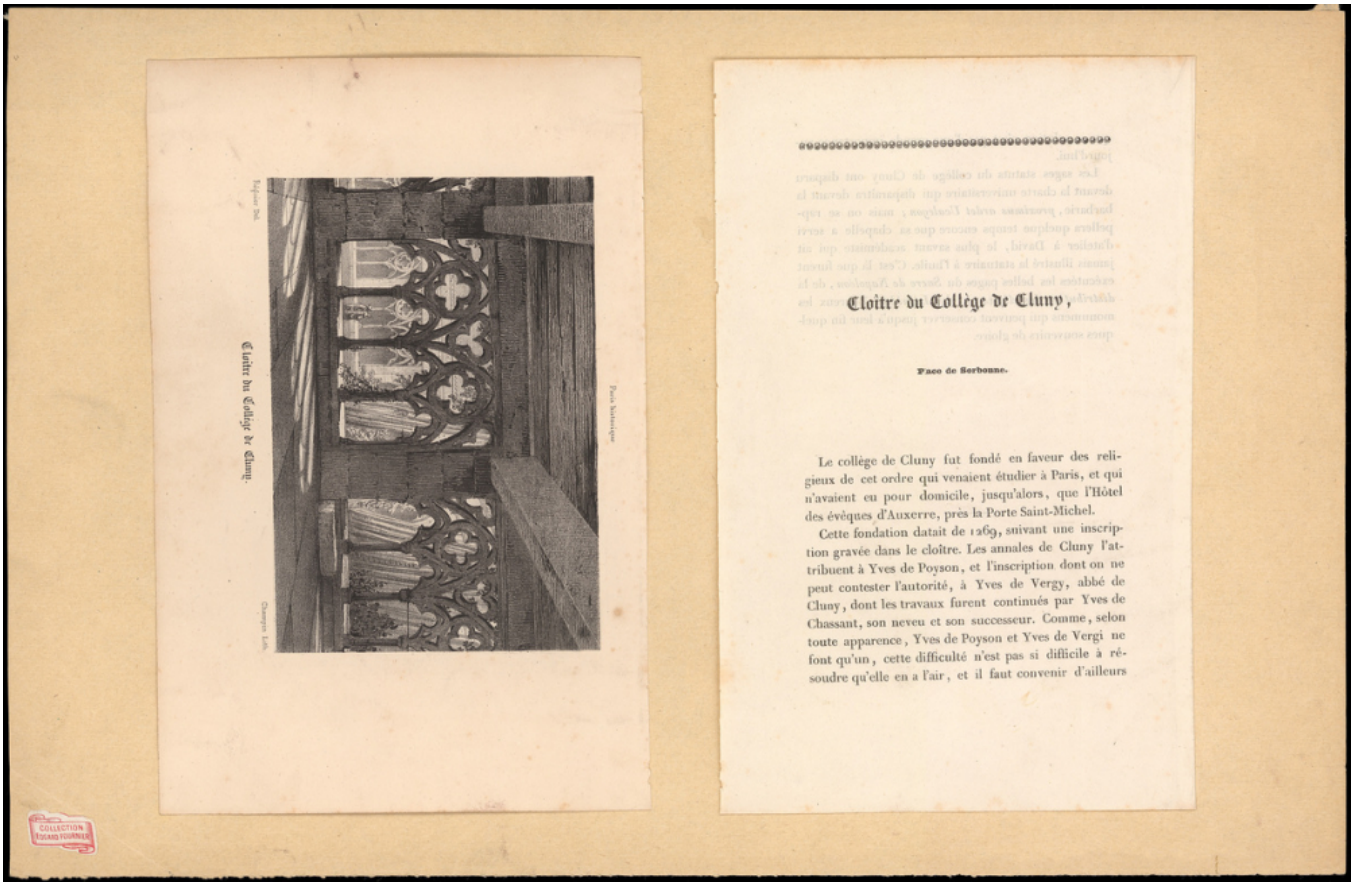

Cloître du Collège de Cluny.

Paris historique

Cloître du Collège de Cluny,

Place de Sorbonne.

Le collège de Cluny fut fondé en faveur des religieux de cet ordre qui venaient étudier à Paris, et qui n'avaient eu pour domicile, jusqu'alors, que l'Hôtel des évêques d'Auxerre, près la Porte Saint-Michel.

Cette fondation datait de 1269, suivant une inscription gravée dans le cloître. Les annales de Cluny l'attribuent à Yves de Poyson, et l'inscription dont on ne peut contester l'autorité, à Yves de Vergy, abbé de Cluny, dont les travaux furent continués par Yves de Chassant, son neveu et son successeur. Comme, selon toute apparence, Yves de Poyson et Yves de Vergi ne font qu'un, cette difficulté n'est pas si difficile à résoudre qu'elle en a l'air, et il faut convenir d'ailleurs